

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16 fr. Trois mois... 9 fr. POISSÉ : Un an... 35 fr. Six mois... 18 fr. Trois mois... 10 fr.

ON S'ABONNE : A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A EWIG, Rue Fléclier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 24 Juin 1878.

Chronique générale.

Le Parlement n'est pas prorogé, il prend simplement ses vacances; la commission du budget continue donc à siéger sous la présidence du haut et puissant seigneur Gambetta.

Cette commission a entendu la lecture de deux rapports sur les services des ministères de l'intérieur et des cultes. Elle a opéré une réduction de 900,000 fr. sur les propositions du ministre de l'intérieur.

Le budget des cultes reste à peu près ce qu'il était. Un arrangement intervenu entre M. Léon Say, ministre des finances, la commission et la Chambre, stipulait cependant une modeste augmentation pour le traitement des desservants.

Mais cet étalage de sympathie pour le clergé inférieur n'était qu'une mauvaise plaisanterie. La Révolution qui a confisqué les biens du clergé, haut et bas, n'a nulle envie d'en rendre l'équivalent.

Si la République fait des économies sur les curés, elle prodigue l'argent à l'Exposition. Un décret inséré à l'Officiel élève de 10 millions le crédit alloué à l'Exposition; le crédit voté il y a vingt mois était de 35 millions 343,000 fr.;

Leurs journaux s'épuisent à chercher des motifs de réjouissance. A cette question: Pourquoi la fête du 30 juin? le National répond d'un ton léger:

« Nous fêtons ce jour comme nous en fêterions un autre, histoire de se divertir un brin, et de se congratuler de ce que nos affaires, malgré tant d'obstacles franchis, malgré tant de bâtons dans les roues, ont pris et gardent une excellente tournure. »

Les affaires du National, peut-être; mais celles du commerce français, de l'industrie nationale, ont-elles donc une excellente tournure? Nous renvoyons cette question aux armateurs, aux constructeurs de navires, aux ouvriers de nos ports, dont les républicains ont, d'un cœur léger, sacrifié les intérêts.

« Nous sommes, depuis quelques mois, toujours en veine de nous ébattre, » continue le folâtre National. Les commerçants dont les affaires sont nulles et les patentes écrasantes, n'ont aucune envie de participer aux ébats du journal ministériel.

« Nous célébrons la liberté qui est de tous les temps, » dit ce plaisant journal. C'est sans doute au nom de la liberté que les radicaux de certaines grandes villes ont interdit les processions. Les républicains ont toute liberté de chanter, de rire et de boire dans les rues et sur les places publiques.

Les catholiques n'ont pas la faculté de célébrer dans les rues les louanges du Dieu trois fois saint, mais les républicains ont la licence d'entonner sur les promenades publiques les chants communards.

Dans une fête de nuit donnée à Saintes par le 6^e de ligne, les chœurs organisés par la municipalité ont chanté, dit le Progrès, une chanson dégoûtante, qui a nom: La Commune.

Cette chanson patriotique exalte hautement la criminelle insurrection parisienne, le couplet suivant fera juger du reste:

Feu ! partout feu ! terrible canonnade, Faites trembler la vaillante cité. Peuple, debout ! c'est dans les barricades Que l'avenir cache la liberté.

Que dira M. Waddington, si M. de Bismark dépose sur la table du Congrès un exemplaire de cette chanson:

« Contre les rois tous les moyens sont bons ? » Voilà ce que chantent en chœur les musiques municipales, et les républicains prétendent n'avoir aucune affinité avec les régicides!

L'autre soir a eu lieu chez M. Wilson une réunion de la commission organisatrice du Congrès international des chemins de fer, qui doit s'ouvrir à l'Exposition universelle pendant la deuxième quinzaine de juillet.

Des commissions ont été nommées pour préparer le questionnaire qui sera soumis aux discussions des délégués de toutes les nations du monde civilisé. Le but proposé serait l'établissement d'une législation uniforme sur les chemins de fer.

Le ministre de la guerre a adressé, le 20 au soir, au général gouverneur de Paris la lettre suivante:

« Monsieur le gouverneur, Le Maréchal-Président de la République a été très-satisfait de la belle tenue des troupes qu'il a passées en revue aujourd'hui, de leur attitude sous les armes et de la manière dont elles ont défilé.

Je suis heureux d'avoir à vous transmettre le témoignage de sa satisfaction. Recevez, monsieur le gouverneur, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre de la guerre, Général BOREL.

M. le Président de la République a invité à dîner samedi à l'Élysée tous les généraux et tous les chefs de corps français — colonels, lieutenants-colonels commandant les régiments, chefs des bataillons de chasseurs à pied — qui ont figuré dans la grande revue de jeudi dernier.

Cette fête était exclusivement militaire. Le nombre des convives ne s'élevait pas à moins de 140. Ils se sont assis à une même table, qui était dressée dans deux grandes salles réunies pour cette solennité.

Le soir, les jardins de l'Élysée ont été éclairés à giorno et remplis de brillantes illuminations dont l'installation avait été confiée à Ruggieri.

Il semble que le conseil municipal de Saint-Denis ne soit pas de celui qui a dit: « La musique adoucit les mœurs. »

Ce conseil vient, en effet, de supprimer, par une délibération récente, les fonds attribués à l'enseignement de la musique et du chant dans les écoles, tant laïques que congréganistes, dépendant de la ville de Saint-Denis.

Le Comité des femmes de France, constitué pour ériger à Domrémy un monument à Jeanne d'Arc, est profondément reconnaissant du concours que lui a déjà prêté la

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

Saumur il y a cinquante ans.

LA DUCHESSE DE BERRY

A SAUMUR.

Premier Carrousel de l'Ecole de cavalerie.

(20 et 21 juin 1828.)

Voici le compte rendu des Affiches de Saumur sur les fêtes données en cette ville les vendredi 20 et samedi 21 juin 1828, à l'occasion de la présence de M^{me} la duchesse de Berry:

Passage de S. A. R. Madame, duchesse de Berry.

Le 20 juin a laissé dans tous les cœurs des souvenirs ineffaçables, et le passage de S. A. R. MADAME, DUCHESSE DE BERRY, fera époque dans les annales de notre ville.

L'itinéraire de la Princesse indiquait son arrivée pour dix heures du matin, mais Son Altesse Royale ayant été retenue à Tours quelques heures de plus, et s'étant arrêtée à Langeais, dont elle a voulu visiter le château, ce n'est qu'à deux heures et demie qu'il nous a été permis de saluer par des cris d'amour et de joie l'auguste Mère de notre Henri, l'illustre Fille de nos Rois.

MADAME, accompagnée de M^{me} la duchesse de Reggio, de M^{me} la marquise de Podenas et de M. le comte de Menars, est arrivée dans nos murs, escortée par la gendarmerie et deux escadrons de l'Ecole Royale de Cavalerie, qui étaient allés au-devant d'elle jusqu'à Villeberrin.

Secondant les vœux d'un immense concours de peuple qui se pressait de tous côtés pour la voir, Son Altesse Royale a fait son entrée en voiture découverte et au pas, laissant ainsi à chacun le plaisir de contempler ses traits où respirent la grâce et la bonté, vertus inséparables des Bourbons.

Tout dans Saumur respirait un air de fête. Les rues, principalement celles par où devait passer la Princesse, étaient tendues de fleurs et de verdure, le drapeau sans tache flottait à toutes les maisons.

Mais c'est surtout au milieu de notre Pont que le plus magnifique coup d'œil attendait Son Altesse Royale.

Une multitude innombrable de citoyens de tous

les rangs, de toutes les classes, couvrant le Pont, la Promenade et les quais, le canon du Fort répondant à l'ivresse générale, et cette brillante Ecole de Cavalerie en armes, à laquelle s'étaient réunis la compagnie de Sapeurs-Pompiers et un détachement de la garnison du Château, formaient le plus animé comme le plus majestueux des spectacles, digne en tout de la Fille auguste de Charles X.

MADAME, étant descendue à l'hôtel de M. le marquis Oudinot, maréchal-de-camp, commandant l'Ecole Royale de Cavalerie, et le Général l'ayant conduite dans les appartements qui avaient été préparés pour la recevoir, Son Altesse Royale a daigné, après un léger repos, admettre M. le Sous-Préfet à lui présenter ses hommages.

Immédiatement après, sur la permission qu'elle a bien voulu lui en donner, ce Magistrat lui a successivement présenté, dans l'ordre des préséances, toutes les autorités, les fonctionnaires et les diverses administrations de la ville.

M. le Sous-Préfet a le premier complimenté la Princesse au nom des habitants de son arrondissement, et l'a fait en ces mots:

« MADAME, Ces acclamations universelles, cette satisfaction peinte sur tous les visages, ces témoignages non trompeurs de la félicité publique, ne disent-ils

pas à Votre Altesse Royale que la France, heureuse et libre sous le sceptre paternel des Bourbons, chérit toujours la race de ses Rois?

« Les bienfaits de la Restauration sont compris par les habitants de ces belles contrées, et Votre Altesse Royale peut juger, par la vivacité des transports que sa présence inspire, combien tous les cœurs sont pénétrés de reconnaissance pour la faveur inestimable que nous recevons aujourd'hui.

« Puisse l'approbation de l'auguste Mère du Duc de Bordeaux récompenser notre zèle et nos efforts!

« Si MADAME est contente, nous n'aurons rien à désirer.

« Placé depuis peu de jours, par la bonté du Roi, à la tête de cet arrondissement, combien je m'estime heureux, dans cette circonstance mémorable, de pouvoir être, auprès de Votre Altesse Royale, l'interprète des vœux et des sentiments de mes nouveaux administrés, et de répéter avec eux, dans l'effusion de nos cœurs:

« Vive le Roi! vive Madame! »

Son Altesse Royale a paru accueillir avec bienveillance les sentiments que venait de lui exprimer M. le Sous-Préfet, et a daigné lui en témoigner sa satisfaction de la manière la plus gracieuse.

(A suivre.)

presse. Il vient de nouveau emprunter la voix des journaux pour faire appel au dévouement qui doit éveiller dans tous les cœurs français la pensée d'honorer la plus pure, la plus noble, la plus patriotique de nos gloires.

Les sentiments qui animent le Comité ont trouvé un écho dans toute la France. Déjà, sur plusieurs points, des sous-comités sont formés, des souscriptions populaires organisées, et le succès de l'entreprise est désormais assuré. Que cette première impulsion ne se ralentisse point, que l'action soit générale et persévérante; un hommage à Jeanne d'Arc doit être un hommage vraiment national.

(Communication du Comité.)

Le Comité des femmes de France a raison: un hommage à Jeanne d'Arc doit être un hommage vraiment national. Et aussi est-ce avec un sentiment de patriotique satisfaction que nous voyons dans plusieurs grands journaux ces longues listes où les plus modestes offrandes viennent témoigner du caractère populaire de cette entreprise. Nous sommes ambitieux et nous voulons que le Comité des femmes de France puisse élever à Jeanne d'Arc un monument digne du sentiment français dont l'héroïne de Domrémy est la plus glorieuse personnification. A la France que la Révolution a voulu traîner aux pieds de Voltaire, nous opposons la France qui a le culte de son histoire et qui se réveille au nom de Jeanne d'Arc. La liste des hontes anniversaires n'est pas épuisée, et le devoir de protester, en affirmant la foi traditionnelle, s'impose toujours à nous. Jeanne d'Arc a été la libératrice de la France; sa mémoire importune les soldats de l'invasion révolutionnaire; sachons former autour d'elle une armée de la délivrance!

Les communications peuvent être envoyées à M^{me} E. Picard, rue des Gravilliers, 49, à Paris.

Les souscriptions peuvent être adressées à M. de Chapuiset, hôtel de Luynes, boulevard Saint-Germain, 203, Paris.

UNE APPRÉCIATION DU Rappel.

M. Lockroy écrit:

« Autrefois, on défendait la France bêtement, mais héroïquement, sur les champs de bataille de Poitiers ou de Crécy; plus tard, on se jetait sur les Suisses, à Marignan, où l'on se faisait rosser, toujours d'une manière héroïque, à Pavie. On était fou. »

Il est évident que M. Lockroy ne parle d'héroïsme que pour la forme. Les princes et les gentilshommes qui se faisaient tuer à Poitiers, à Crécy ou à Marignan, en combattant pour la France, étaient des « fous » et agissaient « bêtement. »

Cette opinion n'a rien qui nous surprenne de la part d'un journal républicain...

Voyez MM. Gambetta, Pipe-en-Bois, Ranc, Freycinet! A la bonne heure! Ceux-là, au moins, n'étaient pas fous et ne se sont pas fait tuer « bêtement. »

Pendant que d'autres, les descendants de ces gentilshommes, les volontaires de Charette et de Cathelineau, le duc de Luynes, le marquis de Coriolis et tant d'autres, se faisaient tuer « bêtement » à Patay, au Mans, à Paris, MM. Gambetta et Freycinet restaient bien « gaiement » dans leur cabinet, les pieds sur les chonets, et fumaient des « cigares exquises »

Voilà qui n'était pas bête!

On lit dans le *Nouvelliste*, de Rouen:

Les fêtes du Précieux-Sang, à Fécamp, n'ont pas été célébrées, cette année, avec le même calme que les années précédentes. Comme d'habitude, une fête de nuit avait été organisée et son principal attrait était une retraite aux flambeaux. La promenade à travers la ville a dégénéré en une véritable manifestation politique, dont le *Journal de Fécamp* parle en ces termes:

« La musique était suivie d'une bande de brailards, hommes et femmes, dont les chants alternaient avec le tambour ou les instruments sur le parcours suivi par la retraite. La *Marseillaise* et le *Chant du Départ* étaient entremêlés des cris de: Vive la République! Vive Casimir Périer! — cris et chants répétés avec affectation, surtout quand le cortège se trouvait en face de la maison d'un citoyen notoirement connu pour ne pas

épouser les querelles de la coterie locale qui a le plus chaudement concouru à l'invalidation de notre député (M. Dubois).

« Ces faits sont d'autant plus regrettables, qu'on nous assure que M. le commissaire de police, en uniforme, marchait en tête de la fanfare, et qu'il semblait sinon avoir reçu l'ordre ou la mission de protéger cette effervescence populaire, du moins impuissant à l'empêcher... »

Aux armes, citoyens!

« Contre qui poussaient-on ce cri? Nous vous le demandons.

« Qu'on y prenne garde, il est plus facile de lancer une population sur une mauvaise pente que de l'y retenir. Aujourd'hui, il se peut faire que tout le monde regrette ce qui a eu lieu. Mais on fera bien d'aviser à ce que des faits de cette nature ne se renouvellent pas. Plus tard, les regrets pourraient être superflus. »

Les républicains tiennent, on le voit, à démentir par des actes leurs libérales déclarations, et ils montrent chaque jour qu'ils ne savent pas plus respecter l'ordre public que les sentiments religieux des populations.

EXPOSITION UNIVERSELLE.

Dans un article intitulé: « Les fleurs à l'Exposition », le *Journal officiel* dit:

« La rose surtout, la reine des fleurs, brille au premier rang; de nombreux horticulteurs en ont exposé des collections aussi nombreuses que variées, où les fleurs se distinguent par la beauté de leurs formes, la vivacité de leur coloris, depuis le blanc le plus pur jusqu'au pourpre le plus éclatant et le plus sombre, en passant par les nuances intermédiaires du rose tendre, du rouge, du carmin et du jaune des roses thé.

« Parmi les collections de roses, il faut citer celles de MM. Levêque, de Viry-sur-Seine; Jamain, de Paris; André Leroy, d'Angers; Margotin père, de Bourg-la-Reine. Nous avons remarqué surtout, parmi d'autres variétés nouvelles, la rose Paul Neyron, fleur énorme du plus beau rose, d'une forme parfaite, tellement pleine et touffue qu'on la prendrait pour une pivoine si son parfum pénétrant ne prévenait toute méprise. MM. Levêque ont eu l'heureuse idée de réunir toute une collection des fleurs coupées de cette unique espèce; rien de plus beau, de plus frais et de plus suave que ce massif odorant. M. André Leroy, d'Angers, a intercalé dans sa belle collection de grandes fleurs odorantes du magnolia blanc. L'effet en est charmant. »

— La Compagnie des petites voitures a fait construire sur la berge, dépendant de l'Exposition, un petit atelier qui attire beaucoup de curieux.

Il s'agit de la fabrication mécanique de fers à cheval. Au lieu de 7 fers que deux ouvriers forgent en une heure, cette mécanique en fabrique 400 de tous modèles. En deux tours de main, la barre de fer, sortant du feu, prend, comme dans un moule, la forme d'un fer.

Cette invention est due à un Italien attaché à l'administration.

LE CONGRÈS.

Berlin, 22 juin, 11 h. matin.

Lord Beaconsfield ne veut plus attendre. Il affirme que tous les délais apportés aux délibérations sont occasionnés par des causeries trop longues et trop souvent répétées qu'il n'a d'ailleurs jamais approuvées. Le noble lord prépare un programme dont il donnera lecture aujourd'hui au Congrès. Ce programme énoncera nettement les conditions auxquelles l'Angleterre considère la paix possible. Ce sera aux plénipotentiaires de décider s'ils le rejettent ou non. Lord Beaconsfield a déjà annoncé qu'une fois qu'il aura exprimé les vues du cabinet de Saint-James, il se refusera à toute conversation portant sur les différents points qu'il aura détaillés. Cette détermination du premier ministre anglais est due en grande partie aux nouvelles reçues de Londres portant que la majorité s'oppose à ce que la paix soit signée après la prorogation des Chambres qui doit avoir lieu dans six semaines.

Berlin, 22 juin, 4 h. soir.

La séance du Congrès a duré trois heures. L'accord sur la question de la Bulgarie et sa division en deux parties s'est fait. Lady Salisbury est attendue ici mardi.

Bibliographie.

L'ILLIADÉ ET L'ODYSSÉE D'HOMÈRE, mises à la portée de tout le monde, par F. Daburon, ancien magistrat (2 beaux vol. in-12, Paris, Reichel et A. Leclère, éditeurs. — Saumur, librairie Dézès et librairie Javaud. — Prix: *l'Iliade*, 3 fr.; — *l'Odyssée*, 2 fr. 50; — les 2 vol., 5 fr.) On ne saurait mieux faire, pour recommander ces deux ouvrages à l'attention du public, que de publier la lettre suivante adressée à l'auteur par M^{re} l'Evêque d'Angers:

« Angers, 26 avril 1878.

« Cher Monsieur,

« N'attribuez, je vous prie, qu'à mes nombreuses occupations le retard que j'ai mis à répondre à l'envoi de vos ouvrages. Je n'aime point à parler d'un livre avant d'en avoir pris connaissance par moi-même; et les lectures ne trouvent que difficilement place dans la journée d'un évêque.

« C'est une heureuse pensée d'avoir voulu mettre à la portée de tout le monde les deux grands poèmes épiques de la Grèce. Le style d'Homère s'écarte tellement de nos habitudes littéraires, qu'une traduction littérale rebutera toujours la foule des lecteurs. En interprétant ces chefs-d'œuvre avec plus de liberté, sans leur enlever leur couleur et leur physionomie propre, vous avez su les rendre accessibles au grand nombre. Et certes la lecture de ces magnifiques épopées serait à la fois plus instructive et plus intéressante, même pour les classes populaires, que celle des romans modernes dont le moindre défaut est leur insignifiance. Vous n'avez pas manqué, dans d'excellentes notes, de faire ressortir quelques-unes des beautés morales qui éclatent dans l'œuvre du poète grec, où les erreurs du polythéisme n'avaient pu effacer complètement les traditions primitives du genre humain. Mais en même temps vous n'avez pas négligé de faire ressortir la supériorité des sentiments qu'inspire la religion chrétienne. C'est dans cet esprit qu'il faut lire et étudier les monuments de l'antiquité païenne: en admirant le génie de l'homme, on n'en sent que plus vivement la nécessité du secours de Dieu.

« Je ne puis donc que vous féliciter, cher Monsieur, des travaux que vous poursuivez avec tant d'activité dans un âge qui pour le plus grand nombre est celui du repos. C'est un bel exemple que vous donnez dans mon diocèse, et je vous en remercie. Vous ne pouvez couronner par de plus nobles laurs, une carrière de magistrat si honorablement remplie.

« Agréé, etc.

« † CH.-EMILE, év. d'Angers. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

LA FÊTE-DIEU A SAUMUR.

Du jour où nos conseillers municipaux ont songé à interdire les processions, toute la population de la ville s'est indignée; l'esprit de foi s'est éveillé, et partout on n'entendait parler que des préparatifs qui se faisaient pour donner à la fête du Sacre un éclat inaccoutumé.

Les espérances étaient grandes chez les catholiques: la réalité les a dépassées de beaucoup. Les plus indifférents avaient mis la main à l'œuvre; aussi les décorations des rues que devait traverser le Saint-Sacrement étaient-elles dignes d'un si noble but, et par leur multiplicité et par leur bon goût. Pour être juste, il faudrait citer chaque rue et énumérer ce que chacun a fait; mais contentons-nous de nommer la rue de la Tonnelle, qui se distingue chaque année, celle de la Comédie, qui était transformée, dans toute sa longueur, en une véritable allée de verdure; puis la rue de la Petite-Bilange, dans laquelle on pénétrait en passant sous un élégant portique; enfin les rues Saint-Jean et du Puits-Neuf et la place Saint-Pierre.

Mais là ne devait pas se borner la protestation. Lorsque le Saint-Sacrement est sorti de l'église, les fidèles en grand nombre se sont empressés de lui faire escorte.

Parmi les autorités, nous avons remarqué en tête du cortège, M. le général L'Hôte, chef du parquet, M. de la Vèze, et M. Lédès, les officiers supérieurs du cadre de l'Ecole, MM. les capitaines et lieutenants et sous-lieutenants; puis M. Paul Ratouis, juge de paix, président du Bureau de bienfaisance et de la commission des Hospices, les fonctionnaires des diverses administrations, de l'enregistrement, des contributions directes et indirectes, du service des postes et du télégraphe, plusieurs membres du corps enseignant, M. Détriché, inspecteur des écoles primaires de l'arrondissement de Saumur, des professeurs du collège, etc., et grand nombre de nos concitoyens. Parmi eux, beaucoup qui ne suivent pas ordinairement les processions ont voulu témoigner, en ces circonstances, de toute leur sympathie pour ces cérémonies du culte catholique.

Les jeunes filles des divers pensionnats de la ville occupaient la tête de la procession ainsi que les enfants des dames de Sainte-Anne et de l'école communale laïque. Devant le Saint-Sacrement étaient rangés les élèves du collège communal, ceux de l'institution Saint-Louis, des Frères des écoles chrétiennes et de l'école mutuelle. Les musiques de ces établissements se faisaient entendre tour à tour et alternaient avec la fanfare de l'Ecole de cavalerie. La beauté du temps avait permis de mettre dehors ces riches bannières et ces brancards qui sont toujours un objet d'admiration pour tous, et que l'on ne voit qu'en ces jours de fêtes.

Comme les années précédentes, l'Ecole de cavalerie, la garnison du château et la gendarmerie avaient fourni un piquet d'honneur pour escorter le Saint-Sacrement et former la haie à droite et à gauche du défilé qui n'avait jamais eu un si long développement.

Partout, sur le parcours, l'attitude de la foule a été des plus respectueuses, et nos édiles ont pu se convaincre, par le concours que chacun a apporté en cette circonstance, que la population de la ville ne désire nullement voir cesser les processions et qu'elles ne causent aucun froissement entre les habitants.

L'Eglise nous enseigne que les processions ont été instituées comme un pieux moyen pour marquer que la vérité triomphe de l'erreur, pour confondre l'impiété et pour donner aux vrais fidèles l'occasion de faire paraître, par des marques extérieures, leur foi, leur reconnaissance et le respect avec lequel ils adorent le Saint-Sacrement. Cette doctrine s'est trouvée confirmée en tous points dans la journée d'hier qui sera, il faut l'espérer du moins, une leçon pour certains, une consolation et un encouragement pour tous.

Les grandes compagnies de chemins de fer viennent de passer un contrat pour l'expédition et la réception des colis de petites dimensions.

Grâce à la combinaison nouvelle, on pourra transmettre directement un colis d'une extrémité à l'autre de la France à un prix relativement réduit, et en évitant les interminables formalités qui, naguère encore, étaient obligatoires.

C'est là un progrès qui donnera certainement un élan considérable à la circulation d'objets que l'on n'expédiait pas par crainte que les frais de transport ne fussent plus considérables que la valeur même de la marchandise.

Le nouveau tarif n'est pas applicable aux objets pour lesquels il existe, dans les tarifs généraux des compagnies de chemins de fer, une taxe *ad valorem*, comme, par exemple, l'or et l'argent, non plus qu'aux marchandises d'une valeur supérieure à 20 francs le kilogramme.

Il est extrêmement imprudent, lorsqu'on voyage en chemin de fer, de jeter des objets quelconques par les vasistas des wagons.

Non-seulement on se met en contravention avec les règlements sur la police des chemins de fer, mais on peut encore, sans le vouloir, occasionner des accidents très-graves.

La *Gazette d'Arcachon* raconte que, le 10 de ce mois, une personne a jeté dans ces conditions une bouteille vide qui est allée se briser sur la tête d'un des cantonniers. Cet agent a été très-sérieusement blessé, et il est probable qu'il aurait été tué si son

chapeau en feutre ne l'avait pas un peu protégé.

Deux hardis vélocipédistes, lauréats des dernières courses d'Angers, MM. Henri Gasnier, d'Angers, et Nadal, de Pellouailles, sont partis, le 20 juin, pour un long voyage le long de l'Océan, par La Rochelle, Bayonne et la frontière d'Espagne, Barcelone, Pampelune, etc. Ils se proposent, dit-on, de revenir par le centre de la France.

NANTES.

L'Espérance du peuple publie cet erratum :

Nous avons annoncé que le sieur Toussaint (Nicolas), instituteur-adjoint à l'école libre de Pont-Rousseau, avait été condamné à 50 francs d'amende pour violences et voies de fait sur la personne d'un enfant de 9 ans.

Nous avons commis une erreur que nous nous empressons de rectifier : le sieur Toussaint, ancien élève de l'école normale de Savenay, n'appartient pas à l'école libre, tenue par les Frères ; il est sous-maître à l'école communale, dirigée par M. Bretsché.

Au moment des chaleurs, nous ne saurions trop insister sur la nécessité d'enfouir profondément les cadavres d'animaux au lieu de les jeter à l'eau. Si on prend ce dernier parti, il arrive que les cadavres, surnageant, attirent des quantités de mouches dont les piqûres peuvent être excessivement dangereuses.

Une légère piqûre faite par un insecte ayant séjourné sur un cadavre en putréfaction, et à laquelle on ne prête parfois qu'une légère attention, peut produire une affection charbonneuse rapide, nécessiter l'amputation du membre atteint et quelquefois occasionner la mort.

Il est donc de l'intérêt de tous de surveiller, pendant l'été surtout, l'enfouissement des animaux tués ou emportés par quelque maladie.

Dans sa causerie scientifique du Bulletin français, M. H. de Parville signale un moyen simple de blanchir le fer.

Au sortir de la forge, les objets sont placés dans une solution contenant une partie d'acide sulfurique sur vingt parties d'eau ; on les laisse pendant une heure environ ; puis on les lave dans l'eau ordinaire, et on les sèche avec de la sciure de bois. On les plonge dans l'acide nitrique de commerce pendant une seconde. Ils sont de nouveau lavés à l'eau, et séchés dans de la sciure.

Les articles ainsi préparés conservent le brillant qu'ils possèdent après leur immersion dans l'acide nitrique, sans avoir été soumis à aucun polissage.

Cette méthode, recommandée en Angleterre par M. Boden, serait de beaucoup préférable à l'emploi de la peinture blanche ou noire pour préserver de la rouille des objets en fer.

Publications de mariage.

Charles Baron, cultivateur, de Saumur, et Eugénie-Esther Morel, lingère, de Villebriard.

Pierre-Joseph Vaugouin, cultivateur, de Saint-Lambert-des-Levés, et Adèle Baron, jardinière, de Saumur.

Louis Siebert, cavalier de manège, de Saumur, et Angèle Gasnié, couturière, même ville.

Constant-Louis Delaunay, charbon, de Denezé, et Mathilde-Julienne-Renée Rétif, domestique, de Saumur.

UNE FÊTE-DIEU.

Hier la ville était émue

Et pleine de petits enfants,

De filles à l'âme ingénue

Et de Chérubins de cinq ans.

Des couronnes roses ou blanches

Recouvraient tous ces petits fronts ;

Et tous les oiseaux sur les branches

Gazouillaient de douces chansons.

D'où provient donc cet air de fête ?

Partout les plus vives couleurs...

Et chaque robe blanche est faite

De gaze, de tulle et de fleurs.

Toutes les maisons sont fleuries

Et la rue est tendue en blanc...

Pour qui ces herbes des prairies

Que foule le pied du passant ?

Pour qui ces roseaux et ces feuilles,

Et ces autels si bien parés,

D'œillets, de lys, de chèvrefeuilles ?

Pour qui ces accents inspirés ?

Enfin, et pour qui ces corbeilles

Avec ce joli ruban bleu ?

Oui, — pour qui toutes ces merveilles ?...

— Pour notre Père, le bon Dieu.

Le bon Dieu qui donne les mères

Aux enfants qui sont bons et doux,

Et qui toujours nous fait prospères

Pour les récompenser en nous !

Mais Dieu, qui créa toutes choses,

Qui fit la terre et le soleil,

A-t-il donc besoin de ces roses,

Enfant, et de ton front vermeil ?

Oh ! quand il voit notre misère,

Ce qu'on appelle nos grandeurs,

Dieu chercherait à se distraire

Et porterait ses yeux ailleurs,

Si parfois parmi notre fange

Il ne trouvait plus, par hasard,

Le front brillant d'un petit ange

Au doux et limpide regard.

Il est grand et beau son empire !

Il a des anges bien puissants !

Mais il a toujours un sourire

Pour le sourire des enfants.

Aussi, lorsque vos mains bénies

Hier semaient devant ses pas

Des fleurs aux senteurs infinies,

Enfants, Dieu vous parlait tout bas.

Le bien que vous avez pu faire

Vous le saurez peut-être un jour ;

Car il est plus d'un grand mystère

Que Dieu fait avec son amour.

Nous avons bien péché, sans doute,

Puisque nous avons tant souffert ;

Ne suivez jamais notre route,

Ce fut la route de l'Enfer.

Ah ! comme la voilà meurtrie

Et brisée en son fol orgueil,

Notre pauvre et chère Patrie !...

Enfants, pour nous seul est le deuil ;

Mais à vous la bonne espérance,

À vous la colonne de feu !

L'avenir, c'est encor la France !

Et l'avenir, c'est toujours Dieu !

(La Prime.) PAUL PROUTEAU.

Faits divers.

Nous lisons dans Paris-Journal :

« L'autre soir, chez un restaurateur bien connu (je ne le nommerai pas pour cette fois), seize convives ont fait un souper très-modeste (j'ai vu le menu), dont l'addition s'est élevée à 9,403 fr.

» Neuf mille cent trois francs ! Vous avez bien lu.

» Quand on apporta la note à celui qui s'était chargé de régler pour la compagnie, il crut à une erreur de ses yeux ou à une étourderie de la main qui avait tracé ce formidable et invraisemblable compte, ce compte digne de toutes les épithètes accumulées par M^{me} de Sévigné, à propos du mariage de Lauzun.

» Il crut qu'il s'agissait de 903 francs. Non ! il s'agissait bien de 9,403 francs. »

L'assassinat du faubourg Saint-Martin. — Fau-

bourg Saint-Martin, 236, dit la Liberté, demeurait,

depuis quelque temps, une ouvrière frangeuse du nom de Catherine Fuseing. M^{me} Fuseing était fort liée avec une dame Decaux, qui loge, 26, rue Saint-Gilles, et qui a un fils, soldat au 131^e de ligne, en garnison à Coulommiers.

Samedi matin, le soldat arrive chez la frangeuse. Il vient, dit-il, faire une commission de la part de sa mère.

On l'invite à déjeuner....

Pour dessert, l'invité a planté son sabre entre les deux épaules de la pauvre jeune femme ; puis,

après l'avoir littéralement tailladée, il a tenté de l'étouffer sous un des matelas du lit.

A chaque pression du matelas, le sang, de chaque côté, jaillissait à plus d'un mètre, rougissant toute la petite chambre !

Quand il a cru la victime morte, Decaux s'est mis à bouleverser tous les tiroirs. Après y avoir pris 60 francs — tout ce qui s'y trouvait — il est tranquillement parti.

Il était à peine dehors, que M^{me} Fuseing se relevait toute sanglante et venait tomber sur le palier en gémissant.

On accourut, on s'empressa autour d'elle, et M. le docteur Blanchard la fit transporter à l'hôpital Saint-Louis, salle Sainte-Anne. Les médecins espèrent la sauver.

Decaux a été arrêté dans la soirée, vers neuf heures, au moment où il rentrait à la caserne de l'École militaire.

Le meurtrier a avoué son crime et a déclaré ne plus se souvenir comment les choses s'étaient passées.

Les antécédents de Decaux (Louis) sont des plus mauvais, il a déjà subi plusieurs condamnations pour divers délits.

Singulier cas d'exemption. — On écrit de Bldah :

Notre conseil de révision a eu un singulier cas à juger.

On appelle le n^o 25 pour comparaître devant la commission ; le gendarme de brigade, la rougeur au visage, parle bas au major qui pousse une exclamation et sort précipitamment.

Une seconde après, l'homme de l'art rentrait en lançant au conseil ces simples mots :

— Messieurs, cet homme est une femme !

Après quelques oh ! et quelques ah ! l'exemption était prononcée.

— Exempt pour défaut de sexe, dit le gendarme.

A l'Exposition, dans un restaurant où l'on joue de la musique.

Un consommateur. — Huit francs ce déjeuner ?... mais je n'ai eu que deux œufs sur le plat et une côtelette ?

Le garçon (avec un gracieux sourire). — Vous oubliez, monsieur, les trois morceaux de musique.

Recueilli à travers l'Exposition :

Monsieur et madame dans la section de céramique :

— Mon ami, visitons la céramique ; j'ai justement cassé un vase.

— Quand donc ça ?

— Cette nuit.

Devant l'exposition des cristaux de Bohême :

Un ivrogne. — Moi, ça me dégoûte, les verres... quand ils ne sont pas pleins !

Court dialogue d'après nature.

Un bourgeois en rencontre un autre courant très-vite dans la rue.

— Est-ce que vous avez quelque nouvelle importante ?

— Non !

— Ou allez-vous ?

— Chez le pharmacien !

— Pour vous ?

— Oh ! non, heureusement ! c'est pour ma femme !...

Un chef de bureau venait d'administrer un galop formidable à l'un de ses employés.

— Hein ! lui dit-il, en forme de conclusion, je ne mâche pas mes paroles.

— Je le vois bien, répond le pauvre diable ; elles sont assez dures à avaler !

Examens du volontariat d'un an :

L'examineur s'adresse d'un ton de doute à un jeune paysan, d'apparence très-rustique :

— Vous dites que vous avez des connaissances en chimie ?

— Oui, monsieur.

— Où les avez-vous acquises ?

— Mon père est laitier.

Injection Brou et Capsules Ricord (Voir aux annonces).

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

De BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes ; hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Évitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière de Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure n^o 67,514 : Naples, ce 17 avril. — Monsieur. — Par suite d'une hépatite, j'étais tombé dans un état de marasme qui a duré sept ans. Il m'était impossible de lire, écrire ; j'avais des battements nerveux par tout le corps, la digestion fort difficile, des insomnies persistantes, et j'étais en proie à une agitation nerveuse insupportable qui me faisait aller et venir, sans pouvoir me reposer, pendant des heures entières. Les bruits de la vie ordinaire me faisaient mal ; j'étais d'une tristesse mortelle, et tout commerce avec mes semblables m'était devenu très-pénible. Plusieurs médecins m'ayant prescrit des remèdes inutiles, en désespoir de cause, j'ai voulu essayer de votre Farine de Santé. Depuis trois mois j'en fais ma nourriture habituelle. La Revalescière est bien nommée, car, bœni soit le bon Dieu ! elle m'a fait revivre ; je puis maintenant m'occuper, faire et recevoir des visites, enfin reprendre ma position sociale. — Marquise de BRÉHAN.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 120 tasses, 16 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean ; GONDRAND ; Besson, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHATELAIN, épicière ; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet ; BREAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{me} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 65, place Rouge ; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale ; JACOMÉTY, confiseur ; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.



RECOMPENSE NATIONALE de 16,600 fr. MÉDAILLE D'OR, etc.

QUINA LAROCHE

ÉLIXIR VINEUX
Apéritif, Fortifiant et Fébrifuge
Contenant tous les principes des 3 quinquinas et très-recommandé par les médecins contre l'anémie, le manque de forces, chlorose, pâleur maladive, affections de l'estomac, fièvres invétérées, convalescences lentes, etc.

PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT & LES PHARMACIES
Dépôt à Saumur : CHEVEVERGNE, pharmacien.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 24 juin 1878.

Départs de Saumur :	Arrivées à Poitiers :
6 h. 25 m. matin.	10 h. 30 m. matin.
11 — 20 — —	4 — 30 — soir.
1 — 30 — soir.	9 — 7 — —
7 — 40 — —	11 — 41 — —

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :	Arrivées à Saumur :
5 h. 30 m. matin.	9 h. 40 m. matin.
10 — 45 — —	3 — 10 — soir.
12 — 45 — soir.	7 — 39 — —
6 — 15 — —	11 — 20 — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

